



Luzarches, le 20 Mai 2021

**CONVOCAATION**

Madame, Monsieur,

En application de l'article R.7 du code électoral, La commission de contrôle des listes électorales en vue des scrutins qui se tiendront les 20 et 27 Juin 2021 se réunira le :

**Jeudi 27 Mai 2021**

**à 18 h**

**salle du conseil municipal**

Compte tenu du contexte sanitaire, 20 personnes seront autorisées à participer à cette commission.

Les réunions de la commission de contrôle sont publiques. Néanmoins, le public n'a pas accès aux pièces des dossiers examinés en séance. Seuls les membres de la commission de contrôle ont accès à ces éléments.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire  
Michel MANSOUX